Prêts aux petites entreprises-Loi

exemple, le Trust National est assez gros pour devenir un établissement d'épargne et de crédit, comme Canada Trust. Crown Trust répondait à ces conditions, mais comme il échappait au contrôle fédéral et ne relevait pas de la loi sur les banques, il y a eu des ennuis.

Mais outre les banques et les établissements d'épargne et de crédit, il y a des personnes physiques qui aimeraient, je pense, investir dans des fonds qui pourraient être non seulement des capitaux de risque mais des capitaux à prêter. Le Canada aussi, monsieur le Président, doit attirer des capitaux étrangers.

• (1520)

La société Makita Tools est une autre société qui vient tout juste de s'implanter dans ma circonscription. Elle incorpore dans ses outils 65 p. 100 de pièces fabriquées au Canada et exporte plus de 50 p. 100 de ses produits. Grâce à elle, le Canada va de l'avant et nous avons créé 100 nouveaux emplois. Chaque fois que nous créons 100 nouveaux emplois, nous améliorons la situation.

J'ai parlé de taux fixes et de taux variables, et de la nécessité de trouver un compromis. Nous avons également en Ontario la Société de développement des petites entreprises. Les gens ne comprennent pas ce programme, parce que c'est le gouvernement qui l'applique. Peut-être devrions-nous nous contenter d'effectuer les travaux de base, quitte à laisser ensuite le secteur privé assumer complètement le financement. Le revers de la médaille, c'est que le gouvernement vise seulement à maintenir le taux d'intérêt fixe ou variable et se retirer complètement du marché des prêts.

Monsieur le Président, on avait l'habitude de dire que plus c'est gros, plus c'est beau. Or, ce n'est plus le cas. Je me souviens que le président de la société Northern Electric avait déclaré en 1979 qu'il n'y aurait plus que trois grandes entreprises dans le monde pour fabriquer des appareils faisant appel à la technologie de pointe. Il s'est sûrement trompé là-dessus, car il existe des centaines de sociétés de ce genre au Canada à l'heure actuelle, et il y en a des milliers aux États-Unis. Les uns vont réussir, les autres vont échouer. C'est le jeu de la libre entreprise qui veut cela.

Pourquoi faut-il toujours que ce soient les grandes villes qui au Canada attirent les entreprises? Aux États-Unis, on trouve fréquemment des petites villes qui ont réussi à attirer des entreprises. Dans tous les États du mid-ouest américain, il y a des petites entreprises dans des petites villes. Le banquier local n'a pas déménagé d'une ville à l'autre et voilà comment cela a commencé. Propriétaire de la banque, il fait vraisemblablement partie du conseil d'administration de la société, de sorte qu'il reçoit chaque semaine un exemplaire de ses états financiers. Nous devons nous doter de mécanismes de ce genre, mais nous devons le faire par l'entremise du secteur privé. Je n'ai pas eu l'occasion d'en toucher un mot au ministre, mais il a dit qu'il n'exerçait pas suffisamment de contrôle en ce domaine. Personnellement, je trouve cela formidable.

J'ai traité du budget à quelques reprises, et il renferme selon moi de nombreux aspects qui nuisent aux petites entreprises. Il va doubler les frais pour droit d'usage des automobiles que les employeurs mettent à la disposition de leurs employés. Il ne va

pas les doubler en fonction du prix dévalué, mais du prix original. C'est injuste. Ces gens-là gagnent leur vie en vendant les produits que fabriquent nos petites usines canadiennes.

Ce à quoi je m'oppose également dans ce budget, c'est à l'impôt de 12.5 p. 100 sur les dividendes de petites sociétés. C'est un facteur dissuasif, à mon avis. Nous devons inciter les gens à investir au Canada. Nous vivons dans un grand pays où les gens veulent travailler. Ils ne veulent pas partir d'ici, mais ils y sont obligés parce qu'il leur est impossible de faire partie d'une organisation dont ils peuvent être fiers.

Dans ce secteur, les Japonais ont pris une initiative très originale. C'est peut-être une question de culture, mais ils sont fiers de travailler en usine. Ils sont fiers de leur pays. S'ils aiment le travail dans leur usine c'est notamment parce que leurs primes sont entièrement fonction de leur productivité. Il ne s'agit pas pour eux de savoir combien de semaines on va rester en grève, mais bien combien de pièces on peut fabriquer par jour. Il nous faut soutenir la concurrence de ces autres pays. Nous devons être en mesure de leur livrer concurrence.

Nous traversons à l'heure actuelle une période très critique, monsieur le Président. Les gens ne se rendent pas compte que le chômage ne va pas tomber rapidement en-dessous de 12 ou de 13 p. 100. Plus le secteur de la technologie de pointe sera productif, moins il y aura d'emplois. Des emplois sont supprimés le long de la chaîne de production, mais de nouveaux emplois sont offerts à des techniciens, des réparateurs et des préposés à l'entretien. En temps voulu, tous s'équilibrera. Nous traverserons une période d'adaptation très difficile, mais cela ne touchera que les travailleurs les plus âgés et non les jeunes.

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, comme le bill C-144 a déjà fait l'objet d'un débat d'une certaine ampleur, il serait peut-être utile pour ceux qui suivent le débat à la télé, que je retrace un peu les origines du projet de loi

La loi sur les prêts aux petites entreprises existe depuis des années, ayant été adoptée en 1961. On relève dans le projet proposé aujourd'hui quelque chose de particulièrement intéressant. Lors des dernières modifications en 1981, le montant des garanties totales a été relevé pour passer de 850 millions à 1.5 milliard. Or, en 1983, alors qu'on nous demande de prolonger l'application de la mesure depuis le milieu de 1983 jusqu'au milieu de 1985, le gouvernement n'a pas jugé bon de relever le montant maximal garanti. C'est une question qui me laisse perplexe. Cependant, je pourrais avancer une hypothèse: étant donné que les ministériels, et je suis sûr également des fonctionnaires des ministères, ont une bonne idée de ce qui va arriver d'ici deux ans; c'est que les entreprises ayant droit à ces garanties, les nouvelles entreprises ou celles qui désirent accroître ou agrandir leurs exploitations—soit-dit en passant que le refinancement ou la consolidation des dettes n'est pas prévu aux termes de la loi-ces entreprises-là ne seront pas

C'est là une des tragédies de la récession que nous vivons. Hier, dans la section des affaires du Globe and Mail, on pouvait noter des chiffres qui révèlent que les entreprises canadiennes ne songent pas à s'agrandir ni même à dépenser et qu'elles pourraient même en revenir là où elles étaient avant la récession. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais si ma mémoire est bonne, on disait que très peu d'entreprises canadiennes, petites, moyennes ou grandes, prévoient d'accroître